

Val-au-Perche

Le Perche du 20 mars 2024

372 mots

Simone Veil, une femme de conviction, à l'honneur au collège de Val-au-Perche

En mémoire à la personnalité de la grande dame et à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le collège change provisoirement de nom.

Les élèves du collège Yves-Montand du Theil-sur-Huisne ont voté pour changer provisoirement, « **et non officiellement** » précise son directeur Antony Lévêque, le nom de leur établissement. Les membres de l'atelier sur l'égalité filles-garçons ont choisi la figure emblématique de Simone Veil.

Très symbolique

L'action est hautement symbolique : « **Nous aimons notre collège et le but actuel n'est pas de changer définitivement son nom** » confie une élève : « **Mais en le renommant momentanément par une femme qui a laissé une trace immense dans notre histoire, c'est un hommage et un rappel que les combats pour l'égalité doivent toujours être menés** ». C'est la raison pour laquelle une banderole « **Collège Simone Veil, femme politique 1927-2017** » trône désormais sur l'enceinte du collège.

Genre et égalité

En présence de membres de La Collective féministe du Perche, l'inauguration a eu lieu mercredi 13 mars à 10 h. Partenaire de l'établissement sur les questions d'égalité et de genre, ses membres interviennent régulièrement au collège au sein de l'atelier. L'idée est d'amener les élèves à réfléchir sur l'égalité des sexes au collège mais également au cœur de la société.

Idées et actions

Dans ce cadre, d'autres actions ont été menées : un micro-trottoir sur ces questions auprès des usagers du Theil ce même mercredi 13 mars, la sensibilisation sur les stéréotypes organisée par des collégiennes auprès du jeune public de l'école primaire du Theil. « **Nos élèves ne manquent pas d'idées pour les actions** » confie Chloé Trével, professeure et référente concernant l'égalité homme-femme dans l'établissement : « **Avec mon collègue nous devons parfois les freiner tant les propositions sont nombreuses. Nous sommes fiers que nos élèves s'investissent de la sorte sur des questions de société** ».

Le mois de mars

La banderole restera donc accrochée tout le long du mois de mars, sans impact sur l'adresse du collège. Par ailleurs, le collège a aussi réalisé trois actions destinées à réfléchir sur l'égalité filles-garçons, menées par les élèves dans le cadre d'un atelier et d'un partenariat avec l'association La Féminine du Perche.



Des collégiens et des professeurs heureux. DR



Simone Veil à l'honneur au collège Yves-Montand. DR